

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3^e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le
Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les appels allemands aux Alliés. Une mentalité qui résiste aux épreuves! Le Boche, nous pardonnant... ses cruautés, fait appel à notre générosité. L'expiation d'abord et silence aux demi-boches de chez nous qui travaillent pour l'ennemi! — Les Barbares nous menacent déjà. — Un scandale chez nos défaits. Nos glorieux poilus ne finiront-ils pas par fermer la bouche aux bas politiques? — Contre les Bolcheviks. — A Berne!

La mentalité teutonne ne s'est point améliorée par la défaite — défaite que le peuple boche s'obstine d'ailleurs à nier!... — Les preuves abondent dans les appels adressés à la nation par les divers partis à l'occasion des élections: la folle arrogance des pangermanistes a résisté à l'épreuve. N'en a-t-on pas un éclatant témoignage dans cette célébration, au quartier général, de l'anniversaire du Bandit déchu. Oui, si étrange que cela paraisse, l'armée, Hindenburg en tête, a célébré les mérites du royal Massacreur qui attend, sans doute, le moment propice pour remonter sur le trône de ses aïeux. La Conférence de la Paix saura rendre l'attente vaine. Mais l'incident est symptomatique.

E! c'est au moment où il devient tous les jours plus évident que le Boche reprend sa foi dans la « supériorité de sa Kultur », dans la résurrection d'une Germanie puissante, que les appels à la pitié des Alliés se multiplient dans les milieux allemands. C'est un danger qu'on ne saurait trop souligner.

Après l'appel des femmes allemandes aux femmes françaises, nous avons eu l'appel des mères qui ont réédité les supplications; voici, maintenant, l'appel des chrétiens germaniques aux chrétiens des pays alliés. Le D^r Planck, prélat d'Ulm, implore un adoucissement des conditions de l'armistice! Avec les mères allemandes il s'adresse à la générosité des belligérants pour éviter aux femmes et aux enfants de son pays les horreurs de la guerre civile, du froid et de la faim.

Tout d'abord il n'est pas vrai que nos ennemis souffrent de la faim. La preuve a été faite que les Boches mentent cyniquement lorsqu'ils jouent la comédie des privations exagérées. Et puis, est-ce que nos ennemis n'ont pas épuisé leur sensibilité par leur barbarie et leur cruauté? L'Allemagne des chiffons de papier n'a-t-elle pas multiplié, quatre années durant, les horreurs dans les régions envahies au point de fermer tout cœur aux supplications actuelles? Que pensaient les mères allemandes des souffrances des alliés, quand les Barbares noyaient des milliers d'innocents; quand ils brûlaient ou asphyxiaient, grâce à des inventions diaboliques, nos fils coupables de défendre leur patrie menacée; quand, par les airs, ils bombardaient des enfants aux berceaux, des femmes en prière, des vieillards inoffensifs; quand ils répandaient, dans nos campagnes, ces crayons ou ces joujoux explosifs qui mutilaient nos pauvres gosses; quand les soldats du Kaiser levèrent les bras en faisant « Kamerad », puis assassinaient lâchement nos fils incapables, au début de la guerre, de concevoir la félonie allemande; quand nos sœurs du nord étaient brutalement arrachées à leurs familles éploquées, déportées et soumises à des promiscuités dégradantes; quand, par des traitements dont l'infamie dépasse l'imagination, les Barbares assuraient la stérilité future des jeunes filles des pays envahis (affirmation du député de Lille, Delory, à la tribune de la Chambre); quand toute la population de la Belgique et du nord de la France, soumise à de véritables travaux forcés, dépérissait par suite des mauvais traitements et du manque de nourriture?...

On pourrait multiplier les questions à l'infini sans épuiser la série des horreurs commises par les maris et les fils de ces mères qui implorent aujourd'hui notre pitié.

Est-ce à dire que nous repousserions brutalement les appels angoissés s'ils étaient sincères? Ce n'est pas dans le tempérament français, mais encore faudrait-il que le repentir de nos ennemis fût bien réel. Quand les Barbares ont-ils avoué leur pleine responsabilité? Quand ont-ils dit: Nous reconnaissons que notre passé vous interdit d'avoir foi en nos promesses. Prenez des garanties. Votre suspicion est légitime. Mais nous nous repentons; lorsque vos garanties seront suffisantes, épargnez à nos femmes et à nos enfants des souffrances inutiles?

Jamais pareille pensée n'est venue à nos ennemis. Ils s'inclinent devant la force, mais ils n'abandonnent rien de leurs rêves d'antan. Cela ressort de tous leurs écrits.

Il convient donc de fermer l'oreille à tout sentiment de pitié jusqu'au jour où nous serons certains d'avoir emprisonné le monstre allemand de façon à le rendre inoffensif pour l'avenir. Tout autre attitude serait folle et coupable, car elle nous préparerait un cruel réveil.

C'est pourquoi nous tenons à enregistrer ici, comme conclusion, un incident qui prouve la justesse de notre cause puisque les Neutres sincères refusent de se prêter aux manœuvres de Berlin. Il s'agit d'une décision prise par le Consistoire de l'Eglise réformée de Genève. — Les questions confessionnelles n'ont rien à voir en la circonstance, cela va de soi, aussi bien la guerre en nous permettant de nous connaître, nous a appris à nous estimer et à avoir pour toute opinion sincère, différente de la nôtre, le respect que nous réclamons pour nos propres idées. — Nous ne citons donc l'incident que pour établir combien, dans tous les camps, les gens de bonne foi sont avec les Alliés. Voici:

Evidemment à l'instigation de Berlin, l'Eglise évangélique Bernoise préconisait la réunion d'une Conférence mondiale des Eglises réformées. Avec un autre esprit, qu'à Kienthal ou à Stockholm, c'était cependant une réunion qui devait rapprocher les représentants des deux clans belligérants. Avec une belle conscience le Consistoire de Genève a repoussé la proposition. La réponse vaut d'être citée en entier:

« Nous estimons que l'initiative... est prématurée... On ne peut parler sérieusement de réconciliation avant que les plaies (faites par le peuple allemand) aient été pansées... que les réparations nécessaires aient été offertes et exécutées par ceux qui furent la cause volontaire d'un si grand mal. Il faut qu'auparavant, les Eglises allemandes qui ont renoncé, dès le début de la guerre, à être la conscience de leur nation et qui, loin de blâmer les crimes abominables commis par leurs chefs et leurs soldats, n'ont cessé d'y applaudir au grand scandale du reste de la chrétienté, il faut que ces Eglises fassent amende honorable et, saisies d'une contrition sincère, demandent pardon à Dieu et aux hommes. Or, aucune manifestation de ce genre ne s'est encore produite en pays allemand. Dans ces conditions, il ne nous est pas possible de nous associer à un essai de rapprochement à notre sens inacceptable et voué à un échec certain... »

Le rapprochement est inacceptable, disent des Neutres loyaux. Tout autre sentiment est impossible chez des gens de bonne foi.

Expiez d'abord, Boches qui avez reculé les bornes de l'infamie, expiez en prouvant la sincérité de votre repentir, alors peut-être nos ressentiments pourront s'atténuer. Jusque-là notre haine est légitime, elle est sacrée. Les Français qui nous parlez de vous tendre la main sont des traitres à la cause du Droit et de la Justice. Il en est, chez nous, certes, de ces demi-Boches qui nous incitaient hier à une paix anticipée et dégradante. Ils s'efforcent, aujourd'hui, de modifier leur attitude. Leur cynisme sera impuissant à les préserver, le moment venu, de la légitime colère des foules!...

A ceux qui nous parlent de tendre la main aux bandits qui ont tenté de supprimer la France de la carte d'Europe, nous recommandons la lecture des lignes suivantes extraites de la Gazette de Francfort:

Il est temps, pour la nation allemande, d'élever la voix et de crier avec menace aux oreilles du monde: Réfléchissez que nous sommes des hommes destinés à vivre parmi les hommes et que nous ne différons pas

des autres hommes. N'obligez pas l'Europe à retourner vers une époque de haine et de rapacité. Garantissez-nous nos droits, ceux d'un peuple libre. Autrement, tôt ou tard, ces droits, nous saurons les arracher par la force. Ne restez point aveugles, hommes d'Etat de l'Entente, aux inévitables conséquences qui résulteraient de l'imposition à l'Allemagne d'une indemnité qui la paralyserait pour des décades et la plongerait dans la misère économique.

Voilà bien le Boche redevenu lui-même. Relisez avec attention ce poète. Le Barbare n'implore plus, il menace; il veut une paix faite selon ses desirs, sinon il saura exiger ses droits par la force. Nos ennemis n'ont pas la sagesse d'attendre les décisions de la Conférence pour parler de revanche, ils songent déjà à la guerre future!...

Vainqueur, le Germain eût jugulé la France; il nous aurait pris notre argent et notre sol, sans souci pour l'existence des vaincus. Vaincu, ayant manqué son coup, il entend ne pas être « paralysé ». C'est d'un cynisme invraisemblable!

N'insistons pas; songeons à la seule réponse possible: enfermer le fauve dans une cage solide. La barrière du Rhin s'impose plus que jamais. Wilson finira par le comprendre! C'est le seul moyen de mettre la Civilisation à l'abri de la barbarie.

Tout le monde a lu, dans les journaux, le scandaleux incident de la réunion socialiste de la Seine. Un député, le sieur Lorient, a pu dire sans être interrompu:

« Lénine et Trotsky lutent pour affaiblir le monde du travail »!

Et tout de suite les adeptes du bolchevisme qui applaudissent Lorient, prouvent leur amour de « l'affranchissement ». Renaud voulait parler; il fut conquis. Longuet lui-même ne put placer un mot. Indigné, le défaitiste Longuet apostropha l'auditoire: « Est-ce que, s'écria-t-il, les travailleurs vont se laisser faire la loi par une poignée d'anarchistes? Ce qui permit la cinglante riposte d'un ex-majoritaire: « Qui sème le vent récolte la tempête. »

Ainsi, de l'aveu même de Longuet, les « travailleurs » qui applaudissent Lorient sont des anarchistes, c'est-à-dire des gens qui veulent la suppression de tout gouvernement pour créer le désordre, la confusion et le terreur.

C'est pourtant vers l'anarchie que les tristes politiciens Longuet et consorts poussent la masse des travailleurs puisqu'ils leur donnent comme exemple le beau régime instauré en Russie par Lénine et Trotsky; régime qui se maintient par la terreur, le vol, l'assassinat et la spoliation; régime qui conduit la Russie à la ruine totale!...

Est-ce que nos poilus, retour des tranchées après quatre ans de glorieux combats, vont permettre, longtemps à nos défaits de continuer la triste besogne qu'ils accomplissent?

C'est Lénine et Trotsky qui, en trahissant la cause de la Civilisation, ont prolongé la guerre de plusieurs mois en permettant aux Boches de ramener sur notre front leurs troupes d'Orient. C'est Lénine et Trotsky qui sont responsables, par la prolongation des hostilités, de la mort de plusieurs centaines de mille de français. Nos poilus le savent bien. Est-ce qu'ils ne vont pas fermer la bouche à nos bas politiques? L'occasion se présentera bientôt. Espérons que tous les bons français, tous les braves gens, faisant trêve aux querelles politiques dissolvantes, porteront leurs suffrages sur des hommes qui feront uniquement les affaires du pays.

La Conférence de l'île des Princes aura-t-elle lieu? C'est peu probable. En tout cas, l'opinion publique se montre de plus en plus hostile à l'idée d'une entente avec la bande de scélérats qui détruisent la Russie. Trotsky lui-même se charge de justifier l'opinion du monde.

Il vient, en effet, de lancer un ordre du jour pompeux à son armée pour lui faire connaître le projet de conférence aux îles des Princes.

Trotsky explique aux soldats Bolcheviks que cette proposition est un acte de faiblesse de l'Entente; il conclut en invitant l'armée rouge à

redoubler d'efforts contre la bourgeoisie mondiale.

Ce n'est pas le but que recherchait M. Wilson.

Aussi bien, revenant à notre impression première, nous nous demandons si le Président américain n'a pas voulu prouver, simplement, l'impossibilité d'une entente avec les Bolcheviks, afin de pouvoir prêcher plus sûrement la croisade contre ces ennemis jurés de l'humanité.

Souhaitons-le!...

A noter, sans commentaire superflu, que les socialistes Belges ont refusé d'assister à la Conférence de Berne, ne voulant pas se rencontrer avec les délégués des empires centraux. Voilà une belle leçon pour nos défaits prêts à sacrifier leur pays pour ressusciter l'Internationale. Mais comprendront-ils?

A. C.

M. Clemenceau jugé de l'extérieur

Le Giornale d'Italia publie sur la Conférence de la paix et la question russe, l'article suivant:

Georges Clemenceau dirige d'une main ferme le travail de la Conférence. Les merveilleuses qualités d'énergie et de décision de ce « jeune homme d'Etat », comme l'a appelé M. Lloyd George, sont vraiment providentielles pour activer les discussions entre les grands alliés et pour rendre plus rapide le procédé de formation du nouveau système mondial.

Le programme fondamental de M. Clemenceau, consiste à maintenir l'unité et la fusion de la coalition des cinq grandes puissances qui ont gagné la guerre et sauvé la civilisation. Eh bien, à ce programme digne de la clairvoyance d'un vrai grand homme d'Etat, le président ne s'inspire pas seulement, en dirigeant la politique du gouvernement français, mais aussi en conduisant les travaux de la Conférence.

Avec Clemenceau, a dit un diplomate admis dans la fameuse salle de l'Horloge, on ne perd pas de temps. Son autorité personnelle, sa technique présidentielle sont vraiment uniques pour réduire les débats au minimum possible; sa clairvoyance de vues et sa faculté de synthèses sont aussi les facteurs puissants d'une rapidité d'action sans laquelle la Conférence continuerait ses séances encore en 1920. Clemenceau veut, au contraire, qu'en trois mois les bases fondamentales de la nouvelle organisation du monde soient posées.

Ce très expert conducteur d'hommes se rend compte que les peuples ne peuvent pas attendre plus d'une centaine de jours la parole résolutive. Et pour commencer, Clemenceau a voulu que les cinq grandes puissances alliées abordassent immédiatement un formidable problème de caractère préjudiciel dont on a peu parlé en ces derniers temps, mais auquel on a beaucoup pensé. Je fais allusion au formidable inconnu de la Russie et de la politique à suivre à son égard.

Le problème est de ceux qui d'après la parole de Dante doivent faire trembler les « veines et les pouls » de l'homme d'Etat le plus fort. Il ne peut être considéré d'un seul point de vue. Que faire de la Russie? Reconnaître le gouvernement bolcheviste et l'admettre à la Conférence, en le faisant participer à l'organisation du monde, et donner bulletin d'admission dans le congrès des gouvernements civilisés, ou marquer d'infamie et de tyrannie le sauvage régime bolcheviste en refusant chaque contact avec lui et adopter les mesures nécessaires pour le combattre et pour le déraciner?

Voilà un problème de comité de guerre plutôt que de conférence. Mais c'est ainsi; on ne peut pas tracer les grandes lignes de la paix du monde sans adopter une politique bien décidée envers la Russie.

Voilà les grands alliés portés par Clemenceau devant une rapide instruction à travers laquelle il faut se faire un jugement concret et positif sur la réelle situation de la Russie et sur le traitement qu'il faut lui faire subir.

INFORMATIONS

Les Français à Kehl

Le général Hirschauer, gouverneur de Strasbourg, a franchi le pont du Rhin et est arrivé jeudi à Kehl, à huit heures précises. Il s'est rendu sur la place du Marché, où se dresse le monument commémoratif de 70 et où le sous-préfet et le maire attendaient son arrivée.

Après le défilé des troupes, le général Hirschauer a lu aux notables la proclamation suivante:

« Conformément à la clause 7 de la convention d'armistice du 15 janvier courant, nous, général Hirschauer, gouverneur de Strasbourg, occupons la partie de la forteresse située sur la rive droite du Rhin. Aux autorités du cercle, aux autorités de la ville de Kehl, nous disons: « Vous avez à maintenir l'ordre le plus absolu. Nous ne tolérerons ni cortège, ni rassemblements, ni réunions politiques d'aucune sorte. Les lieux de réunions ordinaires, les brasseries, les cinémas seront fermés au moindre désordre. Les fauteurs de désordre seront arrêtés, incarcérés et traités suivant les lois de la guerre. Vous respecterez les officiers et les soldats de l'armée française. Ils ont été disciplinés dans la bataille; ils le sont dans la victoire. »

Le sous-préfet et le maire ont répondu en protestant de leur obéissance et en faisant appel à la bienveillance du vainqueur.

Sans l'armistice Foch aurait fait 550.000 prisonniers

Le colonel Tovnsend Dood, qui accompagnait en France le général Pershing, a causé une grande sensation en racontant qu'au moment où l'armistice de novembre a été signé, le maréchal Foch allait voir dans un délai très bref la réussite de ses plans. 550.000 Allemands devaient infailliblement être faits prisonniers.

Les journaux annoncent que la situation en Courlande s'est améliorée ces derniers jours. Les bolchevistes ont été repoussés au-delà de Windau au cours de plusieurs rencontres.

Les Italiens ont quitté Fiume

D'après une dépêche de Fiume, les Italiens auraient quitté la ville, remettant le commandement entre les mains du comité interallié.

An saül que la concession de Fiume, ancien port autrichien de l'Adriatique, est contesté aux Italiens par les Yougo-Slaves.

40 milliards au fond des mers

On peut évaluer à près de 15 milliards de tonnes ce qui a été coulé depuis août 1914. La valeur moyenne des chargements par tonne de navire étant d'environ 2.500 francs, cela représente plus de 40 milliards. Les Anglais ont déjà récupéré près de 500 navires coulés par la mine ou la torpille.

L'armée Britannique de transition

Suivant une communication du War-Office, une force non inférieure à 900.000 hommes est nécessaire pour la défense des intérêts britanniques pendant la période de transition.

Cette armée sera constituée par des hommes âgés de moins de 37 ans, ne s'étant pas engagés avant le 1^{er} janvier 1916. La formation des nouvelles armées commencera le 1^{er} février. Les soldats et les officiers recevront des gratifications en sus de leur prêt ou de leur solde. Le montant annuel de ces gratifications est évalué à vingt-neuf millions de livres sterling.

Rien que du papier

Les banques allemandes et austro-hongroises sont rouvertes sous le contrôle allié. On n'a trouvé que des sommes peu importantes d'argent dans leurs coffres. L'argent liquide étant principalement représenté par du papier-monnaie.

L'occupation

Le 31 janvier sont arrivés à Strasbourg trois canonniers anglaises battant pavillon anglais. C'est la première fois qu'on voit le pavillon anglais sur le Rhin.

Guillaume II en Hollande

M. Charles Tower, correspondant du « Daily Mail » écrit: J'apprends que le kaiser est surveillé de plus en plus étroitement. Même pendant ses promenades, un agent de police l'accompagne, chaque fois qu'il lui prend envie d'aller fendre du bois ou faire une excursion.

Chaque soir, on cherche à savoir où il compte aller et s'il dépasse ensuite la limite assignée, on lui insiste doucement qu'il pourrait se fatiguer et on le décide à revenir sur ses pas.

Sa correspondance est examinée avec soin. Tout nom qui paraît peu explicite devient, de la part des autorités hollandaises, l'objet d'une minutieuse enquête.

La frontière douanière d'Alsace et de Lorraine

Une des premières conséquences de notre réoccupation de l'Alsace et

de la Lorraine a été la suppression de la ligne douanière des Vosges. Frontière et douane sont maintenant fixées à la ligne frontière de 1870.

A partir du 1^{er} février, c'est le tarif douanier français qui sera applicable sur cette ligne.

Dix milliards à la Belgique

Le « Soir » rapporte que M. Delecroix, président du conseil, au sujet de son voyage à Paris, a obtenu de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, outre les crédits immédiats, une avance de 10 milliards sur l'indemnité de guerre, somme nécessaire pour la remise en état de l'industrie et des affaires belges. Pour obtenir le résultat voulu, un emprunt interallié sera émis, ou un emprunt allemand ayant la priorité sur tous les autres pour le paiement des intérêts.

L'Angleterre n'a pas offert Gibraltar à l'Espagne

Interviewé par l'« Impartial » au sujet de la nouvelle suivant laquelle l'Angleterre aurait offert Gibraltar à l'Espagne en échange Ceuta, M. de Romanones a affirmé que cette nouvelle est complètement inexacte.

Les bolchevistes refoulés en Courlande

Les journaux annoncent que la situation en Courlande s'est améliorée ces derniers jours. Les bolchevistes ont été repoussés au-delà de Windau au cours de plusieurs rencontres.

Les Italiens ont quitté Fiume

D'après une dépêche de Fiume, les Italiens auraient quitté la ville, remettant le commandement entre les mains du comité interallié.

An saül que la concession de Fiume, ancien port autrichien de l'Adriatique, est contesté aux Italiens par les Yougo-Slaves.

40 milliards au fond des mers

On peut évaluer à près de 15 milliards de tonnes ce qui a été coulé depuis août 1914. La valeur moyenne des chargements par tonne de navire étant d'environ 2.500 francs, cela représente plus de 40 milliards. Les Anglais ont déjà récupéré près de 500 navires coulés par la mine ou la torpille.

L'armée Britannique de transition

Suivant une communication du War-Office, une force non inférieure à 900.000 hommes est nécessaire pour la défense des intérêts britanniques pendant la période de transition.

Cette armée sera constituée par des hommes âgés de moins de 37 ans, ne s'étant pas engagés avant le 1^{er} janvier 1916. La formation des nouvelles armées commencera le 1^{er} février. Les soldats et les officiers recevront des gratifications en sus de leur prêt ou de leur solde. Le montant annuel de ces gratifications est évalué à vingt-neuf millions de livres sterling.

Rien que du papier

Les banques allemandes et austro-hongroises sont rouvertes sous le contrôle allié. On n'a trouvé que des sommes peu importantes d'argent dans leurs coffres. L'argent liquide étant principalement représenté par du papier-monnaie.

L'occupation

Le 31 janvier sont arrivés à Strasbourg trois canonniers anglaises battant pavillon anglais. C'est la première fois qu'on voit le pavillon anglais sur le Rhin.

Guillaume II en Hollande

M. Charles Tower, correspondant du « Daily Mail » écrit: J'apprends que le kaiser est surveillé de plus en plus étroitement. Même pendant ses promenades, un agent de police l'accompagne, chaque fois qu'il lui prend envie d'aller fendre du bois ou faire une excursion.

Chaque soir, on cherche à savoir où il compte aller et s'il dépasse ensuite la limite assignée, on lui insiste doucement qu'il pourrait se fatiguer et on le décide à revenir sur ses pas.

Sa correspondance est examinée avec soin. Tout nom qui paraît peu explicite devient, de la part des autorités hollandaises, l'objet d'une minutieuse enquête.

La frontière douanière d'Alsace et de Lorraine

Une des premières conséquences de notre réoccupation de l'Alsace et

Sénat

Séance du 30 janvier 1919

Le Sénat discute le projet relatif à l'accession des indigènes d'Algérie aux droits politiques.

M. St-Germain regrette que le projet diminue la prééminence légitime des colons français en accordant des droits politiques aux indigènes.

M. Steeg soutient le projet. Tous les articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

Chambre des Députés

Séance du 30 janvier 1919

La Chambre adopte le projet de loi concernant l'échange des bons de monnaie des régions libérées. Puis elle reprend la discussion du projet de loi sur les dommages de guerre.

Il est décidé que le nombre des débits de boissons dans les régions reconstruites sera limité. Un amendement tendant à incorporer dans la loi quelques dispositions relatives aux fonds de commerce est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 31 janvier 1919

M. Barthe développe la suite de son interpellation sur l'affaire des métaux. Il rappelle l'incident de la capture puis du relâchement en septembre 1914 d'un bateau transportant du nickel pour Krupp.

Il donne lecture d'une lettre où il est dit qu'une société de minerais française envoyait toute la production de la mine à Francfort. Cette société a une succursale dont le siège est au Comité des forges. Puis, M. Barthe insiste sur les prix de l'acier qui étaient montés d'une fa-

con scandaleuse : il déclare que parmi les employés de la société des Forges se trouvaient de nombreux allemands.

M. Barthe parle du bassin de Briey. M. Engerand déclare que l'abandon du bassin de Briey fut une faute, car les Allemands l'occupèrent et l'exploitèrent. Il signala ces faits au Grand Quartier Général, et indiqua même les points d'exploitation qu'on aurait du bombarder. On lui répondit que si on ne bombardait pas Briey, c'était pour éviter des représailles sur les mines de Dombasles.

M. Viviani expose les raisons qui déterminèrent le gouvernement à donner l'ordre le 30 juillet 1914 aux troupes de se retirer à 8 ou 10 kilomètres de la frontière. Il explique et légitime ces raisons. La Chambre vote l'affichage du discours de MM. Engerand et Viviani, et la suite de la discussion de l'interpellation de M. Barthe est renvoyée à vendredi prochain.

Ville de Paris

L'émission de nouveaux bons municipaux a commencé le 27 janvier ; 240 millions ont été placés dans les premières heures de l'ouverture de la souscription.

Quant aux 10 millions formant le surplus de l'emprunt et réservés aux petits souscripteurs, c'est-à-dire aux personnes ne souscrivant pas plus de 5.000 francs et présentant directement leur souscription à la Caisse Municipale ; ils ont fait également l'objet de très nombreuses demandes.

L'émission ne reste donc ouverte que pour le reliquat de cette tranche de 10 millions, qui certainement sera très promptement épuisée.

CHRONIQUE LOCALE

MUTILÉS ET RÉFORMÉS

Voir en 4^e page le compte rendu de la réunion de l'Assemblée Générale des Mutilés et Réformés de Cahors.

TOUJOURS SACRIFIÉ

Les journaux ont annoncé, il y a quelques jours, qu'une mission technique était chargée d'organiser l'aviation civile et de constituer un véritable réseau aérien français.

Des aéroplanes capables d'enlever plusieurs quintaux de marchandises constitueront une grande flotte commerciale. D'autres aéroplanes, beaucoup plus rapides, seront chargés des services postaux.

Il est inutile de dire les avantages que cette organisation procurera au pays.

Aussi bien, les principales lignes projetées sont déjà tracées : mais hélas, dans la carte qui a été publiée, comme par hasard, notre région quercyquoise est oubliée.

Il y a des lignes Limoges-Bordeaux ; Limoges-Clermont-Ferrand ; Clermont-Ferrand-Montpellier ; Montpellier-Toulouse ; Toulouse-Bordeaux. Le Quercy placé au milieu de ce quadrilatère ne verra pas son ciel sillonné par des avions !

Il faut espérer que cette organisation de réseaux aériens sera retouchée : c'est un espoir légitime que les Quercyzois expriment sans oser le voir réaliser.

Et dame ! ce n'est pas sans raison que l'on peut craindre et dire que notre région sera encore l'éternelle sacrifiée !

Quand on annonce qu'un département va profiter d'une amélioration quelconque, soit de transports, soit de communications, on est tranquille : ce n'est pas du Lot dont il s'agit.

A une époque, il fut question de créer dans le Lot un service de tramways. La question fut chaudement discutée, un projet de construction a été élaboré.

Nous ne parlerons que pour mémoire, du réseau télégraphique dont il est pourvu.

Les lecteurs du Journal du Lot sont à même de constater très souvent que les dépêches qu'ils reçoivent restent des heures, voire des jours, en panne sur le Plateau Central. Que faudrait-il pour remédier à cet état de choses, pour que les communications télégraphiques fussent normales comme elles le sont dans les départements limitrophes ? Rafistoler le fil qui existe ou plus simplement, installer un fil direct. La dépense serait-elle exagérée ? Non, mais pour cela il serait nécessaire que l'Administration fut invitée, obligée à faire les travaux. Ce n'est pas le contribuable qui peut se permettre ce luxe de commander à une administration !

Et le téléphone ? Dans le projet qui sera fait — quand ? — pour l'établissement des lignes téléphoniques, le Lot sera un des premiers départements qui obtiendra satisfaction.

C'est gravement que l'on annonce cette bonne nouvelle ! Belle farce ! Le Lot est en des départements où se fera l'installation téléphonique ? Le bel euphémisme ! Comme c'est bien trouvé et bien dit, n'est-ce pas ? La vérité, c'est qu'il est, aujourd'hui, le seul département de France où cette installation n'existe pas encore.

Ce n'est certes pas la faute des populations du Lot : elles ont bien assez réclamé d'être traitées sur le même pied d'égalité que leurs voisins des autres départements. Leurs protestations, leurs réclamations, leurs pétitions sont restées lettre morte.

Et cependant, c'est leur faute quand même si elles n'ont pas eu satisfaction. Que restaient-elles passives et n'imposaient-elles pas leur volonté à ceux qui étaient chargés de défendre leurs intérêts ?

Pauvre Lot ! Eternel sacrifié, il attendra encore longtemps avant de profiter des progrès divers dont jouissent la presque unanimité des départements de France.

Quel guignon pour lui que des troupes américaines n'aient pas été cantonnées sur son territoire ! Elles n'auraient pas manqué d'y faire les travaux d'amélioration, routes, télégraphes, téléphone, bateaux, industries, — comme elles l'ont fait dans les pays qui ont eu le bonheur de les posséder ! Et nous ne parlons pas des services de ravitaillement !

Mais tout ça, pour le Lot, c'est du rêve. On parle beaucoup de toutes ces améliorations, de ces installations ; on n'en fait aucune, même celles qui paraissent les plus urgentes, les plus nécessaires !

Comment espérer que là-haut, à la source des organisations, disons même des distributions de faveurs, les intérêts du Lot soient pris en considération. Les autres départements se débrouillent : ils se sucent, avec du bon sucre. Ils nous laissent la sacharine, de même qu'ils ont mangé du bon pain, tandis qu'ils nous permettaient de nous alimenter avec des succédanés.

Mais un jour ne viendra-t-il pas où chacun prendra place autour de la table commune et aura sa portion comme les camarades ? Si : quand les dirigeants se décideront à se débarrasser des solliciteurs, des flatteurs, des courtisans, des gouapes, des profiteurs ; quand les maîtres feront passer les intérêts généraux, de tout le monde, avant leurs intérêts particuliers. Mais il faut trouver des maîtres, des chefs sérieux, consciencieux, loyaux, sans appétits.

Jusqu'à la Lot sera l'éternel sacrifié !

Votes de nos sénateurs

Sur le vote du projet de loi sur l'accèsion des indigènes de l'Algérie aux droits politiques, nos sénateurs ont voté : Pour.

Le Sénat a adopté par 162 voix contre 50.

Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote Contival Hector, originaire de St-Martin-Labouval, soldat à la 2^e batterie du 250^e d'artillerie a été cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Au front depuis le début de la campagne. A accompli avec simplicité et courage son devoir de brancardier, n'hésitant jamais à s'exposer pour secourir ses camarades blessés, entre autre à Villers-Cotterêts du 40 au 15 juin 1918. »

Nos félicitations à ce brave soldat.

Notre jeune compatriote Lalanne Elie, classe 16, surnuméraire des P. T. T., soldat au 128^e d'infanterie (C. H. R.), originaire de Cahors où réside sa famille rue Labarre, a été cité en ces termes :

« Le 14 octobre 1918, au cours d'une attaque pendant laquelle la réaction de l'artillerie ennemie fut violente, a assuré la liaison par T. S. F. entre le chef de bataillon et le colonel, réparant à plusieurs reprises ses antennes coupées par le bombardement. 4 blessures. »

Nos félicitations à ce vaillant Cadurcien.

La Soirée des Grandes Associations Françaises

Mercredi soir, au Théâtre, une assemblée nombreuse s'était réunie pour la conférence organisée par le Comité local de l'Union des Grandes Associations Françaises contre la propagande ennemie.

M. François Besse, avocat, commente le mot de M. Poincaré, président de la République, « Les morts, conseillers des vivants ». »

Il exalte l'endurance, la vaillance, l'esprit de sacrifice de nos soldats, artisans de la victoire. Les montrant dans un raccourci de notre histoire, il établit que ce sont toujours les soldats de France qui ont sauvé notre civilisation humaine contre les assauts maintes fois répétés des Germains, nos ennemis de tous les temps. L'union qu'ils scellèrent dans les tranchées, la discipline nécessaire à laquelle ils consentirent par amour du pays et par une volonté invincible de ne pas se soumettre à l'adversaire acharné est la leçon que doivent suivre dans la paix tous les Français à quelque rang qu'ils soient. Il nous faut conserver la victoire et se méfier toujours de l'Allemand, car il déteste notre civilisation pour laquelle il affecte le mépris et toujours il enviera notre ciel et nos champs fertiles.

Le conférencier fut très applaudi.

Vint ensuite un divertissement délicat que nous donnèrent l'orchestre d'abord, dirigé par M. Nouyril, avec son brio habituel. M. Mandelli, dont le jeu délié, affiné de violoniste séduisant. M. Pélassi qui dit avec une force et une vivacité habilement contenue les imprécations d'Orreste, des Erynnies, de Leconte de Lisle. M. Bonnaud qui chanta de façon très gracieuse, des chansons tendres ; M. Lacoste enfin dont on connaît la souple habileté de l'acteur déjà renommé. Il lut une belle pièce de Claudel, aux mots de la guerre, de jolies stances au Poilu de 3^e classe, sorties de l'imagination attendrie de notre compatriote Maurice Bouniol, mort au champ d'honneur. Il récitait enfin le Retour avec l'accent frémissant de Flambeau glorifié et fier de ses jeunes compagnons d'armes vainqueurs. Un film bien choisi acheva le plaisir de l'assistance. C'était un mariage à l'Américaine. Il y avait des soldats d'Amérique défilant sous les fleurs, au pied des gratte-ciels, des soldats américains frères d'armes des nôtres dans les tranchées, puis enfin, sur les rives ensoleillées du midi, une idylle gracieuse.

L'excédent de la recette sera versé aux œuvres de guerre.

Voici l'analyse et quelques passages de la conférence tels que la sténographie et les notes prises les ont reproduits :

Mesdames, Messieurs, Vous n'êtes pas sans connaître, évidemment, l'habitude, poussée jusqu'à la manie, de Kant, le prince de la philosophie allemande. Le penseur de Königsberg avait coutume d'aller faire tous les jours, et selon un itinéraire invariable, une promenade aux environs de sa ville. Une seule fois, il y manqua. C'est qu'il venait d'apprendre une nouvelle. Il est vrai qu'elle était d'importance : la prise de la Bastille. A cette annonce, il se détermina brusquement de son chemin, et, en toute hâte, rentre à son logis pour méditer sur l'étendue et la portée du problème qui s'ouvrait à son esprit et que comportait la gravité de l'événement.

Par une fiction, — tout est permis avec les fictions, — imaginons que Kant vivait au 11 novembre dernier, et que, cette fois encore, il regagna avec précipitation sa demeure pour y approfondir la grande chose qui venait d'être publiée. Imaginons aussi qu'il rencontre chez lui toute la collection des penseurs germaniques, des philosophes comme lui, Fichte, Hegel, notamment, tous les divinisateurs de la Force, tous les guerriers, tous les maîtres d'école, tous les intellectuels. Ils sont tous là, ces augures, et ils se regardent sans rire, je vous prie de le croire. Et ils se demandent les causes et les effets de cette transformation mondiale qui intéresse et engage l'humanité entière. Et nous les voyons réfléchir en vain et leur raison s'égarer dans un dédale où elle ne se retrouve pas. Ils s'interrogent pour en venir à découvrir ensemble comment l'Allemagne qui avait cessé le rêve de suprématie universelle se trouva brusquement déçue de ses espérances et tomba du haut de son fol orgueil.

Mais quel'un est là pour leur donner la réplique, et ce quelqu'un, c'est la France. La France, la France, qui est venue aussi par la voix de tous ceux qui ont fait sa grandeur, de ses écrivains, de ses penseurs à elle qui valent bien les penseurs de l'Allemagne, de ses généraux, de ses soldats. Mais c'est surtout la voix des Morts, la voix des soldats de l'idéal, nous avons toujours été forts de notre Droit. Il y a longtemps que vous nous connaissez, Messieurs. Revisions le passé ! Mais déjà nous pouvons vous déclarer que, de tout temps, nous fûmes les repartirs de la civilisation contre la barbarie.

Nous avons fait connaissance, Messieurs, du temps de Mérovée, aux Champs Catalauniques où vos ancêtres, les Huns, battus et presque exterminés, furent s'enfuir sans demander leur reste. Nous avons renouvelé connaissance à l'époque de Charlemagne, pendant trente-deux ans, la France a inutilement essayé, selon le mot de Mignet, « d'introduire vos tribus dans la société civilisée ». Nous nous sommes retrouvés depuis. Vous vous rappelez les soldats de l'an II, « ces va-nu-pieds superbes », les soldats des armées napoléon, « les braves gens » de 1870. Et vous nous avez retrouvés, hier encore... »

nectar et l'ambrosie, il en est une qui reste toujours debout, vêtue de sa cuirasse, coiffée de son casque et armée de sa lance et de son bouclier. C'est Minerve, la Déesse de la Sagesse. »

Par son génie organisateur, d'Allemagne nous avons distillés de plus de 20 ans dans l'Industrie, le commerce et l'agriculture. La guerre a encore accru notre retard. Travaillons donc, dans la concorde, à réparer nos ruines.

Et ainsi, rendant hommage à nos Morts, continuant leur œuvre, champions comme eux de la prospérité de la France et de sa grandeur, en même temps que de la civilisation, nous aurons bien mérité de « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie », et nous pourrions dire avec Sully-Prudhomme :

Et plus je suis Français, plus je me sens humain.

Un mot personnel

On me permettra un mot personnel ; il m'éngagea moi. Cela, j'y tiens par dessus tout.

Quelques personnes ont cru pouvoir découvrir des intentions politiques et des allusions personnelles dans une partie de ma conférence de mercredi.

Elles se sont absolument méprisées. J'ai, au contraire, pris soin de déclarer que je ne visais aucun parti.

Quand j'ai parlé de politiciens, j'ai voulu, reprenant les protestations de la grande majorité des journaux de toutes nuances du public de toutes opinions, m'élever contre ceux qui, au mépris de l'Union Sacrée, ont continué à la Chambre — et pas au Sénat — les objections et perurbations d'avant-guerre, contre ceux auxquels M. Deschanel disait à une séance récente : « Si cela continue, il n'y a plus qu'à fermer la maison ». J'ai employé une expression équivalente à celle du Président de la Chambre qui, ce disant, ne faisait pas de politique, que je sache.

J'ai déclaré qu'il nous faut des compétences et non des représentants inaptes à leur rôle.

Qui ne pense et qui ne le dit ? Qui ne l'a écrit ? C'est la thèse de Rousseau. Elle est, si l'on peut dire, une des colonnes de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Ce n'est pas de la politique, c'est une vérité de tous les temps ; de tous les pays, qui s'applique à tous les représentants sans distinction. J'ai dit qu'il convient de choisir des hommes qui, au besoin, savent nous crier nos vérités et qui se déborent à nos suffrages, de préférence à ceux qui nous flattent et qui s'offrent.

Qui donc est d'un avis contraire ? Dans quel endroit de France ce langage ne pourrait-il être tenu ? Puisqu'il ne serait déplacé nulle part, il n'a aucun caractère local.

J'ai exprimé le désir et le besoin d'un seul drapeau pour tous les Français.

Il me semble que c'est le contraire de la politique, cela.

Je n'ai pas voulu en faire. Je ne me serais pas permis d'en faire dans la circonstance. Je n'en ai pas fait.

Des observations d'ordre général, oui. Mais rien de plus.

J'en prends d'ailleurs la responsabilité.

Seul, j'ai parlé. Seul, je suis comptable de ce que j'ai dit sans m'être concerté avec personne.

F. BESSE.

Un Programme de Réformes

Pour l'union des forces
Contre la lutte des classes

Nous recevons la communication suivante, que nous insérons avec plaisir, mais dont nous n'approuvons pas complètement tous les points :

La Ligue Civique s'est constituée en 1917, aux heures douloureuses où la défection des Russes mettait en péril la cause de la Justice.

Le rappel des armées d'Orient menaçait nos troupes sur le front. Le défaitisme et la trahison les harcelaient à l'arrière.

La Ligue Civique s'est donné pour tâche de démasquer la trahison et de combattre le défaitisme.

Par ses tracts, ses articles, ses affiches, ses conférences, elle a, dans la mesure de ses forces, remonté le moral des Parisiens.

A la presse provinciale, elle a offert, par le service de son « Informateur » hebdomadaire, la collaboration gratuite de maîtres dont la signature seule valait un cordial.

Exclusivement composée de républicains dont la sincérité n'est pas suspecte, elle a loyalement préconisé l'Union sacrée indispensable à la victoire.

L'Union sacrée n'est pas moins nécessaire pour la reconstitution intérieure de notre pays. Il n'y a plus que deux partis en France : le grand parti laborieux et patriote de l'Union des forces, où toutes les énergies doivent se confondre comme tous les courages se sont confondus dans la tranchée, contre le parti haineux et brailleur de la Lutte des classes.

La guerre civile, le pillage, la ruine, la mort... pour une problématique résurrection dans une société purifiée (??) voilà ce que nous proposent les protagonistes de la lutte des classes.

La solidarité, la concorde, le progrès dans l'ordre et la prospérité dans la paix, voici ce que doit réaliser l'union des forces.

La Ligue Civique s'y consacre tout entière. Soucieuse d'assainir notre politique, et en même temps de faire la chasse aux utopies, elle a élaboré un programme de réformes où tous les honnêtes gens trouveront leur compte.

Il faut au plus tôt faire la réforme électorale ! Le scrutin d'arrondissement a engendré la corruption, le favoritisme, l'indiscipline, le sectarisme, le gaspillage. Il a saboté les administrations en les tournant en

agences électorales. Il a sacrifié en toute occasion l'intérêt national aux intérêts de clocher.

Revenons au scrutin de liste, attenté par la représentation proportionnelle.

Il faut obtenir la réforme parlementaire !

Les élus du suffrage universel n'ont compétence que pour représenter l'opinion. Qu'ils proposent, discutent et votent les lois, c'est bien ; qu'ils les rédigent, c'est dangereux. Il faut confier la rédaction des lois à des corps spécialement compétents.

Il faut réaliser la réforme gouvernementale ! Il est indispensable d'assurer la stabilité des ministères et la compétence des ministres.

Pour cela, qu'on cesse donc de prendre les ministres dans le Parlement.

Seuls, le premier ministre sans portefeuille, le ministre de l'Intérieur et le garde des sceaux, choisis comme aujourd'hui servirait de liaison suffisante entre l'exécutif et le législatif. La séparation des pouvoirs présentement réduite à l'état de formule d'école redeviendra une réalité politique comme le réclame la bonne administration et la liberté des citoyens.

La Ligue Civique préconise d'autres réformes encore : l'élargissement des pouvoirs du Président, l'institution d'une Cour suprême pour connaître de l'inconstitutionnalité des lois, le suffrage des femmes, l'institution des Conseils régionaux du commerce et de l'industrie, la simplification des rouages administratifs, la justice moins chère et plus prompte, etc...

Les grands principes mis en vedette suffiront à attirer à elle tous les bons Français sans distinction d'opinion.

Il ne s'agit pas de patronner des candidats. Les Ligues ne briguent rien ; ils ne recommandent personne, ils ne sont au service d'aucun parti. Leur unique ambition est de grouper toutes les bonnes volontés, pour assurer à la France victorieuse une politique loyale, propre et digne de la vaillance de ses héros.

H. BERTHELEMY.
Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

M. Eugène Canon, ancien professeur au collège Lacordaire, à Paris, originaire de Figeac, est chargé de la constitution de la Ligue Civique dans le département du Lot.

M. Eugène Canon, dégage de toutes les obligations militaires, s'engagea pour la durée de la guerre, dans l'infanterie au mois d'août 1914.

Simple soldat, durant les deux premières années de la guerre, il gagna ses galons à la suite d'actions d'éclat.

Quatre fois blessé et cité, il va s'occuper de l'œuvre de la Ligue. Il fera appel à tous les républicains patriotes tout particulièrement à nos glorieux mutilés et à tous les poilus du front, aux pères et aux mères dont les fils sont morts pour le pays et aux veuves de la guerre.

L'union sacrée nécessaire pour défaire l'Allemagne, est aussi indispensable pour refaire la France agricole, commerciale et industrielle.

Ce fut l'appel des milliers de Quercyzois morts glorieusement pour que la Patrie sortit grande et libre de cette terrible agression. Ce sera, certainement, le cri des Poilus du Lot, unis, d'un même amour, d'un même idéal dans la tranchée. L'ennemi n'a vu en eux que des Français revêtus du même uniforme. Ils ont cimenté de leur sang l'union sacrée. Restons unis pour toujours !

Pour que la Paix soit profitable au Pays, pour que la République désormais inattaquable et partant respectée puisse réaliser les légitimes espérances que la majorité des Français avait mises en elle, on doit répandre ce beau et honnête programme et souhaiter que tous les Quercyzois puissent dire de lui ce que notre Grand Premier disait jadis de la victoire qui lui apparaissait certaine : La France le veut ! La France le veut !

Le siège départemental de la Ligue Civique est à Figeac, rue de Colomb, dans le local de « La Démocratie Nouvelle ».

Funèbre anniversaire

C'était dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1917 ; un épais manteau de neige recouvrait le sol depuis plusieurs jours, le thermomètre marquait — 12°. Tout à coup, le réseau téléphonique s'agita et, de la banquette de tir aux différentes portes de commandement jusqu'à 20 kilomètres de distance, ses vibrations répandent et propagent le cri d'alarme : les gaz, les gaz. Clarkson retentissants, gongs improvisés, cloches, clairons, congis répétés par les poilus des cantonnements et les habitants : tout annonce les vagues terribles.

Et, cependant, malgré les avertissements constants, les recommandations répétées des chefs et des médecins, que d'imprudences, que de récalcittrants ! — Allons vite ! Ton masque ! Dépêche-toi ! Tu as ta boîte au côté ! L'autre de rire — Ferme ! et il l'ouvre cette boîte, pleine de pinard ! D'un trait il avale le contenu ! on lui passe le masque d'un malheureux qui vient de succomber, n'ayant pas su l'ajuster. Hélas ! congestionné par le froid et le pinard néfaste, cet indiscipliné ne tardé pas à s'affaîsser. Voyez-vous ces 3 isolés dans cet abri : l'un n'a

pas songé, lui aussi à son masque ! Que faire ? on allume du feu avec tout ce qui vous tombe sous la main : on finit par brûler ses mouchoirs, sa vareuse et finalement l'on se sauve de la mort par asphyxie. Ah ! les Boches avaient bien choisi le moment ; ils avaient escompté ce froid engourdissant ; ils se représentaient sentinelles, guetteurs et garnisons nocturnes, gelées, peu vigilantes et songeaient surtout à se protéger contre une température sibérienne. Aussi, les victimes immédiates furent-elles nombreuses, moins cependant que ne l'avaient affirmé, dans les lettres, ou lors des permissions, nos poilus qui avaient dix fois exagéré leur nombre. J'avais dû, à ce moment, envoyer un long article rectificatif à notre journal. Je vois encore, dans le Hall de l'ambulance de Mourmelon-Grand, 200 malheureux étendus les uns à côté des autres, évoquant le Rêve de Détaillé. Je vous reconnaître un jeune officier du 59^e de ligne que j'avais vu souvent pendant la campagne, le capitaine B. de Montauban. Aidé par un infirmier, je passai en revue plusieurs rangées, éclairant à la leur blafarde d'un falot, ces visages tuméfiés, boursofflés, défigurés par les angoisses et les affres de la mort. Le voilà, il est pâle : ses traits sont à peine altérés, il n'a pas dû beaucoup souffrir ; je lui serre la main !

Cette nuit, je m'étais couché fort tard, vers 11 h. 1/2, fatigué outre mesure. Debout depuis 4 heures du matin, parti en reconnaissance à la position, revenu pour procéder à des interrogations ; reparti à cheval afin d'identifier des blessés allemands. J'étais en proie à une lassitude indicible ; ma tête semblait peser son volume de plomb.

Aussi, quand les trompettes du 9^e chasseurs à cheval sonnèrent l'alarme, je restai insensible à tout, étendu sur ma paillote, tant pis ! me disais-je, je suis trop fatigué. Et, à ce moment, je fus pris d'un fou rire ; j'entendais la paysanne et sa fille chez qui j'étais logé reniflant l'air et disant : c'est drôle, je ne sens rien, il eût suffi qu'elles sentissent cette odeur de chlore quelques secondes. Témoin ce gendarme qui, à bicyclette, ne réussit pas à échapper à la vague et en huma quelques vapeurs. Il mourut le lendemain. On ne se doute pas comme on se fait à l'ambiance du danger et comme le sommeil vous paraît préférable à tout ! Dormir ! se reposer, oublier ! Un jour, un de mes élèves, sac au dos, fusil sur l'épaule, ayant supporté tout ce qu'un être humain peut endurer, s'était endormi dans la tranchée. Il ronflait pire qu'un poids lourd à l'arrêt. Autour de lui c'était un marmitage infernal. On veut l'éveiller, il se débat ! il n'entend pas les 130 ; les fusants bercent son sommeil. Ne me réveille pas ! laissez-moi ! et on le laisse ; il aurait boudi dans l'éternité dans la plus complète inconscience.

Grâce à Dieu, nous sommes délivrés de ce cauchemar ! Nos poilus peuvent faire grasse matinée ! adieu le laca-laca de la mitrailieuse, adieu les malement des 77, les sifflements des 155, les bruissements des obus à ailettes !

Demandez à un boche qui a, le premier, émis des gaz à qui l'on en doit l'invention ; invariablement il vous répondra : Aux Anglais ! Or, un savant Boche, le Professeur Neumann de Breslau, reproduisant dans le « Journal de Chimie » du 15 mai 1918, un manuscrit allemand de 1483 et qui donne des recettes pour les bombes asphyxiantes, revendique pour ses compatriotes l'invention de ces engins et de ce procédé de guerre barbare.

Le Herr Professor le veut ! dont acte et nous nous garderons de disputer à l'Allemand le privilège du lâche assassinat.

Ant. CHERY.

Pour les victimes des Boches, de Douai en particulier

1^{re} liste

Mme veuve Fialhard	5
Mme Bonnefous, greffier	10
Mme Bonzias (fabrique Selecia)	10
Mme Garrigues, avenue Victor Hugo	5
Mme Durranç, notaire	5
Mme Gabaynes, rue du Président Wilson	5
Mgr Girard	10
Mme Bourgnou, négociant	5
Mme Aufrère	3
Mme Morange (fabrique de gaz)	3
Mme Carlin, avenue Victor Hugo	10
M. Maratuech (bonneterie en gros)	10
M. Godchaux	1
Milles P.	5
Mme Carayon	5
Mme Cappus, Bd Gambetta 129	5
Mme Arbuque, pharmacie	30

Listes précédentes..... 129

Total..... 921 50

Obsèques

Vendredi matin, au milieu d'un grand concours d'amis, ont été célébrées les obsèques de M. Léonce Lérin, négociant, président du syndicat des transports et président de la société de pisciculture du Lot, décédé à Cahors à l'âge de 58 ans.

Le char funèbre était recouvert de superbes couronnes offertes par ses amis et par les Sociétés dont M. Lérin était le Président.

Le corps a été porté à la gare pour être dirigé à Montauban où aura lieu l'inhumation.

Nous adressons à Mme veuve Lérin, à son frère et à la famille nos bien vives condoléances.

Citation
Notre compatriote M. le capitaine Carriol vient d'être l'objet d'une citation ainsi conçue :

« Capitaine Commandant provisoirement le 2^e groupe du 203^e d'Artillerie.

« Brillant Commandant de batterie, a exercé le commandement du groupe lors des opérations devant St-Mihiel et Verdun et a obtenu de ses batteries le maximum de rendement. »

Nous adressons nos vives félicitations à ce vaillant officier qui est originaire de Cahors.

IX^e Congrès des planteurs de tabac de France

Le neuvième Congrès des planteurs de tabac de France aura lieu, à Brives, les 7, 8 et 9 mars prochains. M. Adrien Delmas, président de la Fédération des Syndicats des planteurs de la Corrèze, est chargé de l'organiser. Jusqu'ici les planteurs de tabac à fumer et à priser des vingt-huit départements de France ont tenu huit Congrès : Cahors (1908), La Tour-du-Pin (1909), Tonnellerie (1910), Vic-Bigorre (1911), Périgueux (1912), La Réole (1913), Bergerac (1914) et Cahors (1918).

Le Congrès de Brives s'annonce comme important. Des questions vitales pour l'avenir de la culture indigène y seront discutées. Des milliers de planteurs s'y rendront de tous les départements planteurs de France.

Agression et vol

Vendredi soir, M. Cornélis, employé de la maison Dubernet et Païta, quittait vers 7 heures, son bureau et se rendait chez M. Païta, rue des Hortes, pour y déposer la caisse.

Chaque soir, M. Cornélis opérant ce dépôt : cette particularité ne dut pas échapper à un bandit. Vendredi soir, en effet, au moment où M. Cornélis se trouvait à quelques mètres de la maison, un individu s'élança sur lui et d'un coup de matraque l'assomma. La rue était déserte et, comme les rues de la ville, plongée dans la plus grande obscurité. M. Cornélis s'écroula sur le sol. Le bandit aussitôt s'empara de la sacoche qui, paraît-il, contenait 35.000 francs.

Aux cris poussés par la victime, M. et Mme Païta sortirent de la maison et relevèrent le malheureux employé dont l'état est grave. Il porte une profonde blessure à la tête.

Une enquête est ouverte par la police : mais un bec de gaz allumé aurait évité un pareil attentat.

Précoce voleur

Ce matin, sur la place du Marché, un jeune garnement réfugié, âgé de 14 ans, nommé Telle, a été pincé au moment où il mettait la main dans la poche de la robe d'une brave dame de la campagne.

Ce jeune vaurien avait réussi à voler un porte-monnaie contenant 35 francs. Il a été arrêté.

Tribunal correctionnel

Audience du 30 janvier 1919
Quatre propriétaires sont poursuivis pour transports de céréales sans permis. Ils sont relaxés, mais l'un d'eux est condamné à 16 francs avec sursis pour non déclaration de récoltes.

VOL

Un mois de prison est infligé au nommé Drelon, 70 ans, réfugié, actuellement à Cognac, pour vol d'objets mobiliers.

La réglementation des sursis

Nous sommes en mesure d'annoncer que sous le secrétariat d'Etat de la démobilisation sera paraitre sous peu une circulaire précisant les conditions dans lesquelles seront accordés les sursis.

Les demandes seront dorénavant adressées aux ministères ou organismes intéressés. Selon les divers cas, elles feront l'objet d'enquêtes très approfondies, car les règles en seront très strictes.

On peut spécifier que les sursis

ne seront accordés qu'autant qu'il sera nettement démontré que l'intérêt général du pays exige la mise en disponibilité du demandeur. Si l'avis est favorable, ces demandes seront ensuite transmises au sous-secrétaire d'Etat de la démobilisation, qui statuera en dernier ressort.

En conséquence, les sursis d'ordre industriel seront examinés par M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle. Les sursis d'ordre commercial seront examinés par M. Clémentel, ministre du commerce, et ceux concernant les territoires dévastés, par M. Lebrun, ministre des régions libérées.

Pour les sursis des spécialistes agricoles, ils seront soumis aux commissions agricoles départementales, car ces commissions, composées en majeure partie de cultivateurs, seront plus à même de connaître ou de renseigner sur les situations de famille des requérants ou sur les circonstances exceptionnelles qui exigent le rebour d'urgence à la terre du cultivateur mobilisé.

La liberté du commerce des laines

Le ministère de la guerre, direction de l'intendance, a renoncé, à la date du 31 décembre 1918, à la réquisition générale de la laine produite en France et en Afrique du Nord. Le ministère de la reconstitution industrielle fait connaître, en conséquence, qu'il ne sera procédé à aucune réquisition nouvelle sur la production nationale. Par suite, la vente et le commerce des laines en France et en Afrique du Nord sont libres.

Contre le chômage

En vue de faciliter à la fois la reprise de la vie économique du pays et le placement rapide des démobilisés cherchant du travail, MM. les employeurs (chefs d'industrie, commerçants, agriculteurs, etc.), qui ont besoin d'employés, ouvriers de toutes sortes, manœuvres, etc., sont priés d'envoyer tous les quinze jours aux dépôts démobilisateurs voisins de leur résidence une liste des emplois vacants chez eux. Ces listes seraient affichées dans les locaux où se fait la démobilisation.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 25 janvier au 1^{er} février 1919

Noissance

Bach Odette-Suzanne, au Puyrat.

Publications de Mariages

Espère Raymond, soldat au 11^e d'infanterie et Raynal Lucie, ouvrière de filature.

Cloues Alexandre-Emile, mobilisé au 143^e d'infanterie et Tocaven Marie-Victorine, employée de commerce.

Valke Prosper, soldat au 10^e régiment de ligne belge et Bonhoure Joséphine ouvrière d'imprimerie

Boucher Jean-Luigi-Otto, jardinier et Dieu Marie-Louise-Ernesline, couturière.

Besse André, soldat au 7^e et Terré Juliette Marguerite, s. p. à Bégous.

Morin Edmond Gabriel-André, propriétaire et Ollé Marie-Madeleine Henriette-Elise, s. p.

Décès

Labourel Jean, cultivateur, 80 ans, à Fontaines.

Gaucher Louise, veuve Rollés, 65 ans, rue du Château, 3.

Malbec Marthe, épouse Lachaud, 29 ans, avenue de la Gare, 9.

Barlemann Jean, horloger, 64 ans, Hospice.

Woycinski Wencel, prisonnier allemand, 27 ans, Hospice.

Besse Félicité, veuve Girma-Vidal, 73 ans, à Bach.

Desmarez Paul, 70 ans, rue Nationale, 53.

Boussac François, retraité, 60 ans, Cabessou.

Léon Simon-Léonce, ancien négociant, 58 ans, quai Cavaignac.

Delpech Lucien, peintre, 49 ans, rue du Château, 15.

Hironelle Rose-Isabelle, veuve Gaby, 37 ans, rue Daurade, 2.

Lagarrique Victorine, veuve Lagarrique, 70 ans, rue du Pont-Neuf, 12.

Figaco

Nous apprenons la mort de M. Desplas, instituteur à l'école communale de notre ville, décédé en Allemagne où il était prisonnier de guerre, après quatre ans de captivité.

A sa famille nous adressons nos bien sincères condoléances.

Arts. — Les militaires démobilisés ou en congé illimité, de la commune de Figaco, sont priés de se rendre à la mairie munis de la feuille d'allocation.

Prendreignes

Citation. — Notre compatriote M. l'abbé Bonnet, élève du Grand Séminaire de Bayonne, a obtenu 6 citations à l'ordre du jour. Voici les 4^e, 5^e et 6^e citations :

Ordre du Bataillon : « Bonnet Louis, Chasseur infatigable, au moral superbe ; vient une fois de plus de faire preuve d'un complet mépris du danger et d'un dévouement à toute épreuve. »

Ordre de la Division : « Dans la matinée du 11 juin est allé, arrivant de près les vagues d'assaut, chercher les blessés des différents corps. A réussi à ramener ainsi sous le feu de l'ennemi plusieurs blessés graves. Modèle de dévouement et de modestie. »

Ordre du Corps d'Armée : « Brancardier d'un courage et d'un dévouement légendaires au bataillon. Le 21 juillet 1918, s'est porté sous un violent feu d'artillerie au secours d'un officier tombé entre les lignes. S'est dévoué sans compter le 20 août pour rechercher et panser les blessés dans des conditions très difficiles. Blessé par une balle au P. S. avancé le 21 août 1918. »

Nos félicitations à notre vaillant compatriote.

Gourdon

Encore une victime de la guerre. — Nous avons le pénible regret d'apprendre le décès, à l'âge de 20 ans, du jeune Laurent Mallerre, fils du sympathique entrepreneur de travaux publics de St-Projet, survenu à la suite d'une longue maladie contractée dans la marine. Ses obsèques viennent d'avoir lieu dans sa commune, au milieu d'une affluence considérable.

M. Mallerre qui avait trois de ses enfants au front est le frère de M. Mallerre, ancien prisonnier en Allemagne, au moment où il allait lui revenir.

Il a donc été très cruellement éprouvé dans ses plus chères affections. Dans cette triste circonstance, nous prions Mme et M. Mallerre d'agréer nos condoléances bien sincères.

Théridac

Il n'y a pas crime. — Après l'autopsie du cadavre de M. Berthoumieu, il a été constaté, en présence du parquet de Gourdon, que la mort était purement accidentelle et vraisemblablement occasionnée par une congestion. L'enquête est close.

Foire du 29 janvier. — Marché peu approvisionné. Bœufs de labour, 2.500 à 3.000 francs la paire; moutons gras, 120 à 150 fr. pièce; porcs, en baisse, 150 à 165 fr. les 50 kilos.

Œufs, très rares, 6 fr. 50 à 7 fr. la douzaine; poules, 2 fr. 50 à 3 fr. le demi-kilo.

Gramat

Remonte. — Le Comité d'Aurillac sera à Gramat le 20 février, à 9 heures, pour procéder à l'achat de chevaux de 5 lie (chevaux hongres et jumalés ds demi-sang nés en 1915) pour les cuirassiers, dragons, hussards, chasseurs et artillerie. Les animaux présentés devront être ferrés. Ils pourront être à tous crins.

Les certificats d'origine devront être présentés au moment de la vente; il en sera tenu compte dans l'estimation du comité.

Pour tous autres renseignements, les éleveurs doivent consulter les affiches apposées dans les mairies.

Labastide-Murat

Nécrologie. — Vendredi est décédé à l'âge de 48 ans, après une douloureuse et implacable maladie, M. Bergougnot Eugène, limonadier.

Doué d'un excellent caractère, d'un commerce agréable, Bergougnot, avait su s'attirer l'estime des habitants, aussi son établissement était-il le plus fréquenté du pays.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa veuve et à ses filles éplorées nos plus amicales et sympathiques condoléances.

Ceux qui ne sont pas revenus

La vieille mère au front chenu
Avait un cher enfant, naguère.
Le bon fils parti pour la guerre.
Hélas ! il n'est pas revenu !

La vierge à l'amour ingénu
Bervait une douce espérance.
Le promis défendait la France.
Hélas ! il n'est pas revenu !

La femme à son doigt tout menu
Contemplait l'anneau d'alliance.
Le poux était plein de vaillance.
Hélas ! il n'est pas revenu !

L'enfant joue avec son pied nu ;
Son cœur encor point né défaille,
Le père était à la bataille.
Hélas ! il n'est pas revenu !

Cœur essolé, sois bienvenu !
Que du bonheur d'une âme tendre
On ne puisse toujours entendre
Hélas ! il n'est pas revenu !
DOMINIQUE.

chevaux éventrés qui agonisent.

Des sonneries de clairons allemands éclatent, toutes proches. Un alsacien qui a servi en Allemagne et qui a passé dans nos rangs aux premiers bruits de guerre, nous traduit ces sonneries : « C'est l'appel des brancardiers, le rassemblement des régiments. »

Nous entendons très distinctement les appels des officiers allemands qui interpellent leurs sous-officiers et leurs hommes.

Nous sommes couchés dans ce bois qui sera peut-être la tombe de notre bataillon, sac au dos, baïonnette au canon, fusil chargé, prêts à bondir au moindre signal, prêts à vendre, comme on dit, le plus chèrement possible notre peau.

Nous n'osons pas manger, parce que nous ferions du bruit en ouvrant nos boîtes de conserves ; nous craignons que la toux ou l'éternuement d'un homme ne révèle notre présence et, pour tousser nous cachons notre visage dans un mouchoir ou dans les pans d'une capote.

Trois hommes éperdus de peur, tentent de fuir. Leur raison s'est égarée. En se sauvant, ils vont se jeter dans une fraction ennemie, indiquer notre présence, déterminer notre massacre.

Des officiers, le retenent, usent de toute leur autorité pour les dissuader d'une folle entreprise qui causerait notre perte.

L'écho répète

Espoir, Confiance, Courage

C'est de tous les coins de la France que l'écho nous renvoie ces mots qui nous réconfortent. Ne pouvons-nous pas en faire notre profit quand il s'agit de la santé, qui nous est indispensable ? et, pour avoir la santé et endurer les fatigues, il faut un cœur et des reins solides. Ecoutez M. Ballay, à Saint-Glen (Côtes-du-Nord) :

« Il y avait trois ans que je souffrais horriblement du mal de dos et d'éclatement dans les reins et les côtes et parfois dans les épaules ; pour un rien j'étais fatigué, j'avais des bour-



M. BALLAY

(D'après photographie)

donnements et des maux de tête, je perdais la mémoire, ce qui m'occasionnait bien des ennuis dans mon service de facteur. Je fus soulagé de suite par les Pilules Foster et, en moins de six semaines, j'étais complètement rétabli. Je ne saurais trop vous assurer de ma reconnaissance. »

(Signature légalisée le 19 janvier 1917).

On oublie trop souvent que les excès de fatigue, les passages brusques du chaud au froid, les séjours sous la pluie et dans les lieux humides soumettent les reins à une rude épreuve ; leurs tissus délicats sont congestionnés, mis à vif par l'acide urique en excès et les déchets de l'organisme, les canaux urinaires se gonflent et voilà pourquoi le siège du mal est dans les reins et non pas dans les dos et les bras. En les soignant, la véritable cause du mal disparaît et évite des complications plus graves ; cependant, les Pilules Foster sont surtout employées avec succès dans des cas avancés de rhumatisme, hydrophobie, gravelle, inflammation des reins et de la vessie et toutes les affections ayant pour origine la faiblesse de l'appareil urinaire.

Les sursis sont nombreux et nous sommes heureux de voir que le désir de la Conférence de Paris de secourir la Russie, mais elle ne comprend pas qu'on puisse parler avec les Bolcheviks.

Le Chant de la Victoire

Sache te souvenir

(Composé avant l'Armistice)

Air : Le Réve de l'Ouvrier.

Allons, Allemagne brutale !
Il faut expier à genoux
Les maux de la guerre fatale
Que tu déchaînes contre nous.
En vain ta mitraille homicide
A trop longtemps craché la mort
Et tu sauras, race perfide,
Que le droit reste le plus fort.

Refrain :

Belle France

Voici ta délivrance
Regarde l'Allemand s'enfuir
Et la douce paix revenir.

Sache te souvenir,
Te souvenir.

Le Français n'était plus un homme,
C'est ce qu'on le disait là-bas.
Dans l'Allemagne de Guillaume
Vaincu pourtant dans nos combats ;
Le Français vult plus que le Boche,
Il se bat très loyalement,
Sans songer à remplir sa poche,
A piller comme l'Allemand.

Refrain.

On nous disait que ta culture
Était un bienfait général ;
Ce n'est que la caricature
De notre sublime idéal.

Tel, tu cruais dans l'esclavage,
Courbé sous la servitude,
Nous, nous avons le courage
De pratiquer la liberté.

Refrain.

Prussien désormais voudra dire :
Assassin, lâche, menteur,
Apprends donc à le maudire
Comme un vulgaire malfaiteur ;
Car il ne connaît que la force
Et l'insigne mauvais foi.

Il n'a de l'homme que l'écorce,
Et trop de respect pour son roi.

Refrain.

Ne revenez donc plus en France
Boire notre vin généreux ;
Il échouait votre arrogance,
Il ne coule que pour les preux.
Nous vous souhaitons bon voyage
Vous pouvez dire à vos kébars
Que leur navire a fait naufrage
Malgré leurs canons, leurs mausers.

Refrain.

Joseph CALCAS.

Ancien combattant de 1870-71.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

En Allemagne

De Bâle : La Gazette de Francfort écrit que l'alliance des Spartakistes de Dusseldorf a décidé de commencer la socialisation des mines de Westphalie. Elle a forcé l'administration de ces mines à embaucher des ouvriers malgré le manque de travail.

Lénine en Allemagne

De Londres : Une dépêche d'Hel-singfors annonce que Lénine se rendra en Allemagne dimanche.

Trotsky à Kharkof

D'Odessa : Trotsky serait arrivé à Kharkof dans un train pavés de drapeaux rouges et orné de portraits de lui-même. Trotsky viendrait exhorter les régiments rouges à accentuer leur avance en Ukraine.

Les Russes contre les Bolcheviks

D'Arkhangel : La mobilisation de la classe 1899 est déclarée.

La presse accueille avec sympathie le désir de la Conférence de Paris de secourir la Russie, mais elle ne comprend pas qu'on puisse parler avec les Bolcheviks.

Ravitaillement belge

De Londres : Une escadrille d'avions militaires britanniques, spécialement affectée au ravitaillement de la Belgique va commencer son service entre Folkstone et Gand.

Le Président Boche

D'Amsterdam : Le gouverneur de la Deutsche Bank, von Gwinner, se retire du monde financier. On le dit candidat éventuel à la présidence de la nouvelle République allemande.

La flotte américaine

De Washington : L'amiral Mayo a déclaré à la Commission navale de la Chambre qu'il doit prendre une décision au sujet du bill naval, qu'il faut donner la plus grande expansion possible à la flotte.

A la Conférence

M. Jouaux, secrétaire général de la C. G. T. serait appelé à la Conférence de la Paix, section de la législation internationale du travail, comme adjoint au ministre de la reconstitution industrielle.

Paris, 13 h. 15.

Réforme fiscale boche

De Berne : L'Allemagne s'occupe de la réforme fiscale qui sera soumise à l'Assemblée de Weimar. Le nouveau projet rapporterait, annuellement, un milliard.

Chez les Scandinaves

De Christiania : La reine et le prince héritier de Norvège sont arrivés ici, hier.

Troubles graves à Vienne

De Berne : Des troubles graves se sont produits à Vienne le 31 janvier. Les chômeurs formèrent des cortèges pour aller manifester devant le Parlement. La police bouleversa les manifestants.

Différend Sarbo-Roumain

On espère que le différend entre les Roumains et les Serbes pourra être solutionné. Les Serbes recevraient une partie du Banat, devant Belgrade, jusqu'à la ligne Voronatz-

Bazias. Les Roumains auraient le restant, y compris le Temesvar.

A LA CONFÉRENCE

La Commission internationale de législation du travail s'est réunie ce matin.

L'entente se fera

M. Balfour a déclaré à un rédacteur de l'Agence Paris-Télégrammes : On discute à la Conférence, mais la discordance est plus dans les mots que dans les faits. On est d'accord, seuls les mots qui doivent consacrer les accords sont à trouver.

Les affaires polonaises

La Conférence s'occupera à 3 h. des affaires polonaises. Il n'y aura pas de séance plénière aujourd'hui.

La réunion de 10 h. s'occupera des questions de modalités pour l'envoi des délégués alliés à Teschen où ils siègeront pour assurer l'exploitation pacifique des chemins de fer.

La partie des chemins de fer, à droite de Teschen, sera sous le contrôle des autorités Tchéco-Slovaques.

La partie de gauche, sous le contrôle des autorités polonaises.

La Conférence s'occupera des instructions de la Commission alliée des 8, chargée de l'inspection de la Pologne.

La Commission entendra les délégués Roumains sur le conflit avec la Serbie.

Aux agriculteurs du Lot

Il est rappelé aux membres de la Société d'agriculture du Lot, qu'un office commercial installé au siège social est à la disposition de tous les adhérents pour noter et grouper les commandes de tous les articles (outils, machines, engrais azotés, potassiques, superphosphates, pommes de terre de semence, etc.)

dont ils pourraient avoir besoin pour la nouvelle campagne agricole.

Il est également rappelé aux intéressés que depuis déjà quelque temps un bureau de placement gratuit pour la main-d'œuvre agricole fonctionne au siège de la Société.

S'adresser pour toutes commandes ou renseignements concernant engrais, cultures, plantations, achats, ventes et fermages de propriétés, emplois agricoles, etc., à M. le Conservateur de la Société d'agriculture 14, rue Président-Wilson, à Cahors.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Léonce LÉRIN ; Madame veuve Jean LÉRIN ; Monsieur Oscar LÉRIN et sa famille ; Monsieur François VERDIER, Madame François VERDIER et leur fils ; Monsieur Joseph MALFRE, Madame Joseph MALFRE et leurs enfants et tous les autres parents et amis, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Léonce LÉRIN

AVIS DE DECÈS

La famille SABATIÉ (hôtel), et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean SABATIÉ

péniblement décédé à Cahors dans sa 84^e année, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 2 février à 4 1/2, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire : 1, rue des Maures.

LA BANQUE MARC TREILLARD

8, rue Georges-Clemenceau, Cahors

Paie cher

Coupons convertibles en Funding

et coupons difficilement encaissables.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 32

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR

M. DESCHAMPS

CHAPITRE V

OU MALHEUR N'ARRIVE

JAMAIS SEUL

(Suite)

Les Allemands avaient compris le péril qu'ils couraient et deviné l'âme qui nous animait.

Ils voulaient résister à nos prodiges d'audace, de fermeté, de vaillance. Nous les fauchions comme une moissonneuse abat, par rangs épais, les épis d'un champ ; mais le champ était mouvant, il avançait automatiquement vers la mort impitoyable ; et plus notre ardeur abattait d'ennemis, plus il en surgissait dans la plaine sans fin, serrés, drus, tenaces.

A un moment donné, l'ennemi était à deux cents mètres de nous et nous dûmes reculer un peu, en laissant une batterie entre ses mains.

Mais du renfort nous arrive et nous chargeons pour reprendre cette batterie qui serait un trophée trop glorieux pour l'adversaire. A sa hauteur,

nous subissons un second fêchissement ; mais un souffle d'ouragan nous ressaisit, nous emporte une troisième fois avec une telle violence que nous dépassons la batterie de deux cents mètres. Nous maintenons l'ennemi en respect, pendant que les servants coupent les harnais des chevaux tués, s'attellent eux-mêmes avec des cordes aux canons et les emmènent en arrière. La batterie est sauve, des milliers et des milliers d'hommes sont tombés en voulant la prendre et elle est restée, comme une récompense sublime, entre les mains des plus braves.

Mais le combat n'est pas terminé. La canonnade ne cesse pas. Notre artillerie met en déroute des rassemblements de troupes allemandes.

Jusqu'au milieu de la nuit les fusillades crépitaient, les charges se succédaient, aussitôt suivies de contre-attaques ennemies.

Nous n'avons pas gagné de terrain, nous n'en avons pas perdu. Mais tout à coup nous nous apercevons que notre bataillon est égaré dans un bois isolé, entouré de trois côtés par les Allemands qui ne soupçonnaient pas notre présence.

A cinquante mètres de nous nous percevons le roulement des canons et des voitures de ravitaillement allemandes.

Nous entendons les cris nombreux des blessés, les gémissements des mourants, les plaintes des pauvres

le loisir d'achever ma guérison et de prendre la plus douce des convalescences en plein air. Nous avons eu comme distraction, jusqu'à cette date, des cartons quotidiens, la visite journalière des « tauben », les évolutions plus intrépides des avions français.

Pour le 12 novembre, nous avons projeté une attaque générale de toute notre division.

Notre artillerie commence un feu écrasant sur les tranchées allemandes et, au signal donné, nous nous portons au pas de charge jusqu'à elles ; mais les Allemands n'ont presque pas souffert du feu de l'artillerie, ils sont abrités, embusqués avec des mitrailleuses qui font de la mort avec tout ce qui les menace. A peine sortie de notre tranchée, notre compagnie reçoit l'ordre d'y rentrer.

Deux compagnies ont voulu se porter coûte que coûte jusqu'à l'ennemi. Elles demandèrent à un missionnaire la bénédiction que l'on donne à ceux qui vont mourir et partirent.

Quelques hommes seulement de l'effectif de ces deux compagnies parvinrent dans les tranchées ennemies et y furent faits prisonniers.

Les morts demeurèrent sur le sol, longtemps, entre les deux lignes de tranchées. Il nous était impossible de leur rendre les devoirs suprêmes et de leur faire les honneurs d'une sépulture.

Les jours passent, ici, dans la

Mutilés et Réformés

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
L'Association de Cahors a tenu son assemblée générale le 12 janvier.

90 mutilés étaient présents; 40 s'étaient excusés par lettre.

L'empressement des sociétaires à se rendre à l'invitation du bureau, malgré leurs infirmités et les difficultés actuelles des communications, atteste leur grand désir d'être unis et leur ferme volonté de se mettre au travail. L'objet de la réunion, en effet, était de resserrer les liens de camaraderie et d'examiner les nouvelles conditions de travail et de vie pour les blessés.

Situation financière. — Le Trésorier expose la situation de la Société. Elle est bonne, bien que la cotisation annuelle, 3 francs, soit peu élevée. 153 membres sont régulièrement inscrits, et l'encaisse à ce jour est de 479 fr. 30.

Action dans le Lot. — Le Secrétaire général de la Fédération, en rapport avec les associations de Cahors et de Figeac, souligne la bonne entente entre ces groupements qui reçoivent les mutilés de leur propre arrondissement et ceux de l'arrondissement de Gourdon. Le mérite de cette entente revient aux bureaux et en particulier à leurs présidents : Sers, à Cahors, Marceac à Figeac, qui donnent des preuves multiples de leur désintéressement, de leur dévouement, de leur fermeté. Grâce à eux, la Fédération est prospère, libre, indépendante.

Intérêts des Mutilés. — Le Président, Sers, après un délicat hommage au secrétaire général, à ses collaborateurs du bureau de Cahors, adresse un salut amical aux camarades de Figeac, remercie les camarades de Gourdon qui assistent à la séance.

Il passe ensuite en revue les questions à l'ordre du jour :

Pensions. — La Chambre des Députés a adopté pour les pensions les dispositions qui suivent :

A) Mutilés. — 10 0/0 240 fr.; 20 0/0 480 fr.; 30 0/0 720 fr.; 40 0/0 960 fr.; 50 0/0 1.200 fr.; 60 0/0 1.440 fr.; 70 0/0 1.680 fr.; 80 0/0 1.920 fr.; 90 0/0 2.160 fr.; 100 0/0 2.400 fr.

Majoration pour enfants et pour une invalidité de 100 0/0.

1 enfant : 200 fr.; 2 enfants : 450 fr.; 3 enfants 750 fr.; au-dessus de 3 enfants : 300 fr. par enfant.

B) Veuves. — Sans enfant : 600 fr.; avec 1 enfant : 800 fr.; avec 2 enfants : 1.050 fr.; avec 3 enfants : 1.350 fr.; au-dessus de 3 enfants : 300 fr. par enfant.

C) Ascendants. — Pour 1 ascendant : 300 fr.; pour 2 ascendants : 600 fr.

La loi admet des majorations de pension pour les blessures multiples. Pour les gratifiés, les visites biennales sont ramenées de 5 à 2.

Haute paye. — Ont droit à la haute paye de guerre et jusqu'à leur radiation les camarades qui se trouvaient à l'hôpital ou au front postérieurement au 1^{er} août 1917. — S'adresser au Capitaine-trésorier du régiment (Dépôt).

Médaille militaire. — Remboursement. — L'insigne de la médaille militaire sera dorénavant délivré gratuitement. Sa valeur, 8 fr. 50, sera remboursée aux titulaires qui ont subi une retenue antérieurement au 9 avril 1918.

Révision des dossiers. — Les dossiers des militaires ayant droit à la médaille seront révisés. Les intéressés devront adresser leur demande de révision de dossier au Capitaine-trésorier de leur régiment (Dépôt).

Allocation temporaire. — Loi du 30 août 1918. — Y ont droit à la condition d'avoir une invalidité de 60 0/0 et ne pas toucher l'allocation militaire :

1) Les mutilés mariés ou veufs avec enfant.

2) Les mutilés célibataires incapables de travailler.

Par le Journal officiel du 17 janvier, un député demande au Ministre les raisons pour lesquelles l'allocation mensuelle de 20 fr. n'a pu être portée à 30 fr. comme il avait été décidé.

Réformés au 1^{er} novembre 1918. — Pensionnés 76.000. — Réformés n° 1 : 113.000. — Réformés n° 2 : 374.000. — Réformés temporaires : 131.000. Total : 694.000.

Ordre du jour. — L'ordre du jour suivant est adopté :

Les mutilés et réformés de l'arrondissement de Cahors réunis en assemblée générale le dimanche 12 janvier :

saluent les morts de la guerre; offrent aide et protection aux orphelins, aux veuves, aux ascendants; s'inclinent devant les artisans de la victoire : les camarades français et alliés, leurs chefs, le généralissime Foch, le patriote Clemenceau; estiment que l'avenir du pays est lié à la situation qui lui sera faite au Congrès de la paix;

comptent sur le patriotisme ferme et clairvoyant de M. Clemenceau, sur le grand esprit de justice de nos alliés pour que la France assaillie, meurtrie, ravagée, obtienne les justes réparations qui lui sont dues.

Elections. — M. Sers, Président, annonce que le bureau, arrivé au terme de son mandat se retire et qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un Conseil d'Administration.

L'Assemblée vote l'ordre du jour suivant :

« L'A. G. des Mutilés de l'arrondissement de Cahors félicite le bureau sortant pour son dévouement incessable à la cause des Mutilés et le prie instamment de conserver ses fonctions. »

Après quoi elle refuse de procéder au vote.

Sur les instances du Président, on décide enfin de voter à la condition que le bureau sortant se joigne au nouveau conseil d'administration, ce qui est accepté.

Sont élus les candidats présentés par le bureau sortant : Nastorg, Lafitte, Michelet (Cahors N.), Duthil, Gibert, Laparra (Cahors S.), Aldhuy, Chambon (Puy-l'Évêque), Arnaudet (Montcuq), Marty (St-Géry), Bénays, Bord (Castelnaud), Simey (Lalbenque), Besse, Dubertrand, Dubernat (Cazals), Laparra (Luzech), Barre (Catus), Bouyssidé (Limogne).

Bureau définitif : Président : Lafitte; vice-président : Chambon; trésorier : Gibert; secrétaire-adjoint : Nastorg; secrétaire : Laparra; secrétaire-adjoint : Duthil. Dans chaque canton, les conseillers organiseront les sections cantonales.

Il résulte de l'élection et des débats qui l'ont précédée que l'union est parfaite entre les Mutilés. Il ne saurait en être autrement : l'Association n'a eu en vue que les intérêts des Mutilés et il n'y a pas deux façons de les comprendre.

Conférence de M. Douaire. — M. Douaire est venu, dit-il, remplir un devoir de reconnaissance envers les mutilés. Sa conférence est précise, documentée, intéressante. Son appel aux mutilés est chaleureux; il part du cœur. Et c'est en définitive M. Douaire qui s'assure la reconnaissance des Mutilés.

Cette conférence est d'une telle importance que l'Assemblée décide que les points essentiels en seront communiqués à tous les adhérents par le Journal du Lot. Les voici tels qu'ils nous ont été aimablement communiqués par M. Douaire :

Résumé des dispositions essentielles de la loi du 9 avril 1918

Les caisses régionales de crédit agricole et les sociétés de crédit immobilier peuvent consentir des prêts de 10.000 francs remboursables en 25 ans, pour faciliter l'acquisition, la transformation et la reconstitution de petites propriétés rurales.

Ces prêts sont consentis aux victimes de la guerre titulaire de pension ou d'indemnité viagère.

La durée du prêt ne peut excéder 25 ans; sans toutefois que l'âge de

l'emprunteur, à la date du dernier remboursement puisse dépasser 60 ans; le taux de l'intérêt des prêts est réduit à 1 0/0. Le capital doit être remboursé pendant la durée du prêt, c'est-à-dire par fraction annuelle. L'intérêt augmenté de l'amortissement annuel représente l'annuité que l'intéressé aura à payer chaque année.

La première garantie du prêt est la garantie hypothécaire, cette garantie est prise sur la propriété par acte notarié.

En outre l'emprunteur doit, pour garantir le paiement des annuités, en cas de décès prématuré, passer avec la Caisse nationale d'assurance en cas de décès un contrat à prime unique; le contrat doit être souscrit au profit de la société préférente.

Les sociétés de crédits agricoles peuvent servir d'intermédiaire entre les assurés et la Caisse nationale pour toutes les opérations d'assurances.

Les frais résultant de l'acte notarié et de l'assurance peuvent être ajoutés au capital emprunté.

En résumé, toute victime de guerre qui veut bénéficier de la loi du 9 avril 1918 doit, dans le département du Lot adresser une demande d'avances à Monsieur le Président de la Caisse Régionale de crédit agricole mutuelle à Cahors.

Il recevra ensuite de la Caisse Régionale de crédit agricole les imprimés nécessaires à la constitution de son dossier.

Loi du 4 mai 1918

La loi du 4 mai 1918 permet aux propriétaires, fermiers, métayers qui reprendront une exploitation abandonnée de recevoir des avances sans intérêt pour l'acquisition des instruments, du cheptel, des semences, des engrais, etc.

Ces avances peuvent atteindre 1.000 francs par hectare dans le cas d'une exploitation complète et 250 francs pour les parcelles isolées qui seraient jointes à une exploitation.

Les demandes d'avances doivent être adressées à M. le Préfet, Président du Comité départemental d'action agricole.

Les avances sont consenties pour une durée qui ne peut dépasser le 31 décembre de l'année où doit se terminer la campagne agricole à laquelle les dites avances se rapportent; elles peuvent être renouvelées, mais avec une réduction d'un cinquième.

En résumé ces avances peuvent être, au maximum, consenties pour 5 ans sans intérêt et remboursables à raison d'un cinquième par an. Des formules de demandes pourront être adressées aux emprunteurs par les soins du Comité départemental d'action agricole.

QUESTIONS DIVERSES

Projet d'excursion. — Comme suite à la conférence de M. Douaire, une excursion à l'école d'agriculture d'Ondes (Hte-Garonne) est projetée. Elle intéressera les mutilés agriculteurs. Ceux d'entre eux désireux de prendre part à l'excursion sont priés de se faire connaître.

Projet de banquet. — Est mis à l'étude, après décision de l'Assemblée générale un projet de banquet suivi de fête.

Cette assemblée générale est la plus importante qui ait été tenue jusqu'ici, tant en raison du nombre des adhérents présents que des questions traitées.

La tenue a été parfaite. Les sociétaires, d'un commun accord ont tenu à ne délibérer que sur les questions proposées, après une étude sérieuse, par le Bureau; ils ont écarté tout ce qui pouvait être une cause de trouble ou de désordre; ils ont témoigné qu'ils ne consentaient pas à voir une assemblée de mutilés se transformer en réunion publique.

Une loi sur le prêt de 10.000 francs va entrer en application. Le devoir des Mutilés, vis-à-vis de leur famille, vis-à-vis du pays est d'en profiter largement et immédiatement. Ils n'y manqueront pas.

La rééducation, par ses résultats,

leur offre la possibilité d'un travail facile et plus productif; ils savent que les écoles de rééducation leur sont ouvertes.

Les Mutilés, enfin, veulent rompre l'isolement dû à la souffrance, prendre rang dans le monde des travailleurs, vivre en relations plus suivies, plus cordiales avec leurs camarades, leurs amis, les membres d'honneur de leurs associations.

Réponse. — En réponse à l'ordre du jour voté, la Présidence du Conseil a adressé au bureau la lettre suivante :

« Le Président du Conseil a été très sensible aux félicitations que vous avez bien voulu lui adresser à l'occasion de la victoire. Il me charge de vous exprimer, ainsi qu'aux membres de votre Fédération ses plus vifs remerciements. »

Adresser les communications à : M. Lafitte, Président, 5, rue du Portail Alban, à Cahors, à M. Marceac, Président à Figeac.

LA CULTURE SARCLÉE DU BLÉ

La production du blé est loin d'être en France en rapport avec la consommation de sa population. Chaque année, nous sommes obligés de faire venir cette denrée de l'étranger.

Sous peine de continuer à être ainsi tributaires des Pays d'outre-mer pour ce précieux produit alimentaire, et de voir le peu d'or qui nous reste prendre le chemin de ces Pays, il est absolument indispensable que nous relevions d'une manière sensible le rendement de nos emblavures.

Or, pour arriver à ce résultat, non seulement il faut donner des fumures appropriées et intensives au blé, mais encore en modifier la culture.

M. le docteur Emile Rey, sénateur du Lot, qui se livre depuis trois ans à des expériences en vue d'accroître le rendement de la culture du blé, et, par suite, d'augmenter notre fortune nationale, estime qu'on peut obtenir ce résultat par la culture sarclée, en tenant le sol propre et meuble par des binages et sarclages durant tout le cours de la végétation du blé avec des instruments attelés, permettant d'obtenir une appréciable économie de main-d'œuvre et la rapidité du travail.

En quoi consiste la culture sarclée du blé ? Elle consiste, d'après le docteur E. Rey, à semer le blé en lignes, de façon à avoir deux lignes à 0 m. 20 d'intervalle l'une de l'autre et chaque couple de lignes séparé du couple voisin par un espace de 0 m. 60, et à mettre environ 40 grains par mètre linéaire, soit 100 grains au mètre carré, réalisant ainsi une économie de semence de 65 à 75 0/0 sur la quantité employée couramment.

Avec ce système de culture, et avec le blé de printemps Manitoba, semé chez lui en terrain silico-argileux, de fertilité moyenne, convenablement fumé, le 13 février 1918, et le blé d'automne (variété de Bordeaux) semé à côté du 1^{er} septembre 1918 le docteur Rey a obtenu 54 hectolitres avec la première variété et 62 hectolitres avec la seconde à l'hectare.

Ainsi cultivé, le blé à un tallage très abondant. Le manitoba a donné par mètre carré 370 épis contenant en moyenne 28 grains du poids de 4 centigrammes.

La culture sarclée exige pour réussir certaines conditions. Tout d'abord, il faut d'après l'expérimentateur, que le terrain soit d'une fertilité au moins moyenne, bien préparé par un labour profond avant l'ensemencement, et qu'il soit perméable, profond d'une consistance moyenne et exempt de mauvaises herbes pendant toute la végétation du blé cultivé. Un terrain trop compact, noyé d'eau l'hiver et le printemps, ne saurait convenir. Il faut encore que ce terrain reçoive des engrais azotés (sang, viande, nitrate de soude, superphosphate animalisé ou d'os,

de préférence), et comme semence, les plus beaux grains. Enfin, il faut s'appliquer à obtenir un tallage abondant en semant assez dru dans les lignes et de bonne heure, à l'automne, de façon que la plante ait 2 à 3 tiges au moment de l'arrêt de la végétation. Ce résultat, M. Rey estime qu'il peut être obtenu en semant les derniers jours de septembre.

La production du blé par ce mode de culture mérite toute l'attention des agriculteurs de notre région qui se disposent à semer ce printemps prochain du blé Manitoba. Il est à souhaiter que des essais soient faits dès 1919, avec les variétés d'automne, comparativement à l'ensemencement habituellement pratiqué, afin d'être fixé sur la valeur de la culture sarclée du blé dans notre région. L'adoption de ce mode de culture améliorerait sensiblement par sa réussite, le sort des populations agricoles du Midi.

J. de VILLARDS.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

A partir du 1^{er} février prochain, les modifications suivantes seront apportées à certains trains de voyageurs en vue de faciliter leurs correspondances.

1^o Brive à Capdenac

Avance de 5' des trains 49.004 et 49.020 entre St-Denis près Martel et Brive.

St-Denis près Martel, départ (49.004) 6 h. 05 (49.020) 15 h. 50, au lieu de (49.004) 6 h. 10 (49.020) 15 heures 55.

Brive, arrivée (49.004) 7 h. 15 (49.020) 17 h. 09, au lieu de (49.004) 7 h. 20 (49.020) 17 h. 14.

2^o Capdenac-Aurillac

Modification dans la marche des trains 52.012, 52.036 et 52.003.

Capdenac, départ (52.012) 6 h. 57 (52.036) 19 h. 05, au lieu de (52.012) 6 h. 45 (52.036) 18 h. 50.

Aurillac, arrivée (52.012) 9 h. 28 (52.036) 21 h. 36, au lieu de (52.012) 9 h. 26 (52.036) 21 h. 31.

Aurillac, départ (52.003) 7 h. 09, au lieu de 6 h. 55.

Capdenac, arrivée (52.003) 9 h. 37, au lieu de 9 h. 23.

3^o Aurillac-St-Denis près Martel

Avance de 14' du train S. Q. 53.007 au départ d'Aurillac.

Aurillac, départ à 6 h. 53, au lieu de 7 h. 07.

St-Denis près Martel, arrivée à la même heure 11 h. 59.

4^o Albi-Tessonnières

Avance de 10' du train 58.024 entre Albi et Tessonnières.

Albi, départ 17 h. 58, au lieu de 18 h. 08.

Tessonnières, arrivée 18 h. 28, au lieu de 18 h. 38.

BIBLIOGRAPHIE

LA NATURE

L'utilisation des Tanks pour remorquer les Péniches

Si la guerre a créé des situations imprévues, on peut dire que l'après-guerre va en provoquer de nouvelles. En particulier, il va falloir utiliser le matériel considérable qui a été accumulé et, dans la mesure du possible, le détourner vers le travail de la paix.

Le numéro 2350 de La Nature contient une pittoresque note sur « l'utilisation des tanks pour remorquer les péniches ». On verra comment Louis Renault est arrivé à transformer ces instruments de guerre pour leur permettre un travail aussi inattendu; quelques photographies accompagnent l'article.

Dans le même numéro; un article sur Le pétrole employé dans les moteurs à explosion; une note sur L'alcool de grain, etc.

LA NATURE — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Les Annales

Des photographies, des cartes postales satiriques rapportées d'Allemagne sont reproduites cette semaine dans les Annales et accompagnées d'impressions de voyage très suggestives... Ce même nu-

méro, très vivant, contient des pages signées Paul Bourget, Frédéric Masson, Ernest Lavisse, Paul Labbé; le mois poétique de Francis Jammes, la lettre d'Yvonne Sercey, les notes de Chrystale, les échos de Sergines et la suite des leçons qui obtiennent un vil succès; le cours d'anglais du professeur Gaston Séverette, le cours d'éducation physique du commandant Royer.

En vente partout : le n° 40 centimes.

A NOS LECTRICES

La Jolie Broderie Française

a commencé à paraître

C'est l'heure où le cher Poilu va se réinstaller au foyer après de longues et cruelles années d'absence. C'est aussi plus que jamais l'heure des économies par ces temps de vie chère.

Aussi, chères Lectrices, vous aurez à cœur de parer le foyer pour le retour, de lui donner un aspect coquet, séduisant, en l'ornant de gracieux ouvrages brodés qui sortiront de vos doigts agiles et infatigables.

La Jolie Broderie Française, vous sera d'une aide précieuse et vous fournira tous les modèles et tracés dont vous aurez besoin.

La Jolie Broderie Française ne publie que des modèles élégants, pratiques et faciles à broder.

Broderie Blanche et de Couleur, Linge de Table et de Maison, Lingerie, Layette et Robes d'Enfants.

L'abonnement ne coûte que 5 francs par an (5 fr. 50 avec un Joli Ouvrage Prime, offert aux abonnés). Le numéro : 40 centimes.

Ecrire à la Directrice de La Jolie Broderie Française, 34, rue Hallé, Paris (14^e).

A vendre

Une automobile mono-Zèbre 6 PH

en état de neuf.

Avec ses accessoires.

S'adresser à M. Conton, Huissier à Cahors.

MAISON BERCOUGNOUX

22, boulevard Gambetta

Réouverture du Salon

POUR HOMMES

A vendre

De suite, une MAISON

Située rue Brice, N° 11, à Cahors

On vendrait aussi meubles, cuivres, cave, etc. Pour visiter, s'y adresser tous les jours, de 1 heure à 3 heures.

TRANSPORT DE VOYAGEURS

EN AUTOMOBILE

SERVICE À VOLONTÉ

F. FOURGOS

95, Boulevard Gambetta, CAHORS

PRIX MODÉRÉS

HORLOGERIE & ÉLECTRICITÉ

SONNERIES ÉLECTRIQUES

RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS

INSTALLATIONS

H. FABRE

10 et 12, rue Saint-James, CAHORS

DATES

muscadeo Aligues 38 francs

RAISINS de Corinthe..... 33 francs

FIGES surchoix..... 34 francs

AMANDES cassées douces..... 55 francs

SAVON blanc 72% huile..... 37 francs

Postal de 10 kilos franco contre mandat.

D. BOCOBZA, 16, rue du Bainnoir, MARSEILLE. Expédition immédiate.

Pour se marier selon ses goûts, demandez le Bulletin de l'Union des Familles envoyée sous pli fermé contre 0 fr. 15 à la Directrice Mme M. F. SIMON, 52, avenue Daumesnil, Paris.

THE SWEETHEART SOAP

SAVON DE MÉNAGE EXTRA

Demandez échantillons et prix

ETABLIS^s. Ed. J. FOURGE, 420, r. Perrari, Marseille.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir piqûres

lit et plaies. Maison Butot V. 10, à Nantes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

gaité, dans l'entrain, dans la certitude d'une victoire prochaine. Nous nous entraînant pour le grand match final; nous nous mettons en forme.

Ne vous tourmentez pas à mon sujet; je ne suis pas marqué du sceau fatal; les balles savent qu'elles doivent m'épargner. Je les méprise et elles s'écartent de moi comme si je leur étais sacré.

On devine les sursauts de joie et de mortelle angoisse que cette lettre apportait. Elle fut lue, relue, apprise par cœur, placée comme une relique auprès des précédentes, dans l'armoire pleine de linge empli et parfumé à l'iris.

La guerre atroce faisait naître ainsi, à travers toute la France, des émotions terribles et douces, de l'épouvante et de la fierté, mais nulle famille n'avait été plus éprouvée que celle de Gerbier.

Le sort du petit Albert affolait l'imagination de ceux à qui cet intrépide gamin n'avait pas su envoyer de ses nouvelles.

Où était-il ? Que devenait-il ? Quelles terribles aventures avait-il dû supporter ?

Il ne se passait pas une heure dans la maison de Gerbier, sans qu'il n'y fût parlé de lui. Simonne proférait le nom de son frère cent fois par jour; questionnait sans cesse Madeleine à son sujet.

— Comme il fait froid ce soir, disait-elle; comme mon Albert aura

froid s'il couche sur la terre ! Il ne m'aime donc pas qu'il ne revienne pas ? Si les méchants Allemands allaient lui couper les mains, lui crever les yeux !

Soir et matin, dans son petit lit, alors qu'elle demandait des grâces pour tous et qu'elle demandait humblement pour les siens, la chère petite, seulement « son pain quotidien », le pain honnête, le pain du pauvre, si bon, si nourrissant, si agréable à manger, si appréciable parce qu'il est dû à un travail vertueux, parce qu'il est rationné et partagé souvent avec de plus pauvres, elle ajoutait d'instinct, quelques mots de supplication pour attirer l'attention du petit Jésus sur son frère.

Elle s'adressait plus particulièrement à Jésus parce qu'il était un enfant; parce que les enfants se sentent attirés les uns vers les autres et elle disait, avec une familiarité ingénuë :

« Protège mon Albert, Jésus; donne-lui pour dormir une litière aussi tiède que celle que tu avais dans ta pauvre étable. S'il a froid, fais qu'un bon petit âne bien doux partage sa couche et le réchauffe, qu'un grand bœuf tranquille soufflé dessus. »

Protège-le parce qu'il est brave, parce qu'il a voulu défendre les enfants de France, venger les petits enfants de Belgique; fais qu'il n'ait

pas faim, qu'il ne souffre pas trop d'être seul et que ceux qui le voient le protègent et l'aiment bien.

Et puis, petit Jésus, ramène-le moi vite. Je sais bien qu'il n'est pas fait pour la guerre; il aime tout son chocolat du matin et les desserts... Et puis, fais qu'il ne soit pas devenu méchant là-bas, en massacrant beaucoup d'ennemis; fais qu'il ne soit pas habitué à battre tout le monde et puis qu'il ait pitié même des vilains hommes qu'il aura blessés. Et puis... Et puis... »

Et puis Simonne s'endormait en allongeant la liste de ses sollicitations.

Un jour qu'elle avait fait une prière plus fervente que de coutume, elle vit s'avancer sur la route poudeuse, deux gendarmes au tricorne en bataille, sanglés du baudrier jaune, ayant entre eux un petit garçon qu'elle n'eut pas reconnu si, tout à coup, un chien qu'elle n'avait pas vu ne se fut élancé vers elle, ne l'eût presque renvers